

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 septembre, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 19 septembre, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 10

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Lionel DUSSERRE, Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Lucie VALENTIN, Jean VIGNON, Sandrine BELLIER-BENISTAND, Jean-Christophe DYE, Anaïs IDELON, Jean-Marie GUILLET

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Jean-Marie GUILLET

Autres personnes présentes : Patricia VILLARD (secrétaire de mairie)

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 août 2024**

Le procès-verbal du conseil du 29 août 2024 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations :**

• **Renforcement électrique du hameau du Château-Arérier**

Mme le Maire expose que le Syndicat Départemental d'énergies de la Drôme (SDED) a étudié un projet de développement et de renforcement du réseau de distribution électrique pour ce hameau. Le conseil municipal approuve le projet établi par le SDED.

Voté à l'unanimité

• **Marché engin de déneigement**

Le chasse neige est revenu à l'atelier de Dauphiné Poids Lourds suite à l'équipement des ailerons et au passage à la mise en conformité. Il reste la saleuse communale à installer dessus mais des modifications sont nécessaires pour l'adapter et il s'avère que c'est plus complexe que prévu. Il devrait être livré fin octobre, début novembre. La commune est en droit d'appliquer des pénalités de retard selon le cahier des clauses administratives particulières, mais compte tenu du prêt d'un véhicule équivalent, Mme le Maire propose de ne pas appliquer ces pénalités.

Voté à l'unanimité.

- **Avenant marché déneigement hivernal**

Le contrat de déneigement de prestation de services doit être modifié, puisque la société signataire du marché a été dissoute. Un avenant sera établi avec la nouvelle société dont le représentant est la même personne que le marché initial.

Voté à l'unanimité.

- **Demande de financements pour les travaux de réfection de la toiture de l'église**

La commune souhaite réaliser des travaux de rénovation de la toiture de l'église communale.

Après expertise d'un entrepreneur, il s'avère que la charpente nécessite aussi d'être entièrement rénovée en plus de la couverture.

Des demandes de financements sont faites auprès de l'État, du conseil départemental de la Drôme et de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Voté à l'unanimité

- **Demande de subvention pour l'interconnexion et la sécurisation en eau potable**

À la suite de la réalisation du Schéma Directeur en Eau Potable, la commune souhaite engager la sécurisation du réseau de la Gratte par interconnexion. Des demandes de financements sont faites au conseil départemental de la Drôme et à l'Agence de l'eau.

Voté à l'unanimité

- **Demande de subvention aménagement jardin de ville**

La commune souhaite améliorer l'aménagement du jardin de ville et le remplacement des jeux pour enfants. Pour des raisons de sécurité, il est décidé de couper les épicéas avant d'installer les nouveaux équipements. Deux feuillus seront plantés en remplacement. Il faut également procéder à du terrassement pour mettre les jeux aux normes. Des demandes de financements sont faites au conseil départemental de la Drôme et à l'état.

Voté à l'unanimité

- **Demande de subvention aménagement city park**

La commune souhaite installer des toilettes sèches à proximité du terrain multisport. Cela implique un terrassement pour satisfaire aux normes PMR. Des demandes de financements sont faites au conseil départemental de la Drôme et à l'état.

Voté à l'unanimité

- **Achat matériel**

La commune souhaite acheter un échafaudage presque neuf à un particulier du village pour les nombreux travaux effectués.

Voté à l'unanimité.

- **Prêt travaux rénovation salle des fêtes**

Madame le Maire expose qu'il y a lieu d'effectuer un emprunt pour financer les travaux de rénovation de la salle des fêtes de la somme de 45.000 euros sur 12 ans auprès du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

Voté à l'unanimité.

- **Prêt relais**

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de refaire un nouveau crédit relais pour financer le FCTVA et l'avance des subventions pour l'achat d'un engin de déneigement. En effet le délai de livraison du chasse neige ayant été reporté, la commune avait remboursé le premier prêt effectué. L'emprunt sera de 63.000 euros auprès de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche.

Voté à l'unanimité.

- **Décision modificative N°2 budget communal**

Intégration des deux prêts (travaux salle des fêtes et prêt relais engin de déneigement), augmentation des dépenses rénovation salle des fêtes pour un montant de 12.000 euros pour travaux supplémentaires et achat de mobilier (pour lequel un financeur ne le prendra pas en charge). Changement d'imputation comptable entre comptes.

Voté à l'unanimité

➔ **Questions diverses**

- Pose d'un radar pédagogique aux Barraques depuis 13 jours, 98 % des automobilistes passent à moins de 50 km/h.

- Création d'un nouvel emplacement de tri route du Buech : les habitants concernés ont été reçus en présence de la CCRV.
- Visite de la sous-préfète de Die le mercredi 9 octobre.
- Présentation par Vercors Soleil du dispositif d'autoconsommation individuelle
Le projet consiste à réduire les achats d'électricité en équipant de panneaux photovoltaïques le pan de toit orienté Sud de la sacristie afin de consommer sa propre électricité, tout en revendant le surplus, c'est à dire la production non consommée, à EDF. Un groupe de travail est constitué pour travailler sur ce sujet dans le cadre de la réfection de la toiture.

➔ **Tour de table**

- **Biodiversité et école : Jean-Christophe Dye**

Depuis début 2021 le Parc Naturel Régional du Vercors porte une démarche de création d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) avec trente-huit communes volontaires dont St Martin en Vercors. Bonne nouvelle, l'Atlas de la Biodiversité communale de St Martin en Vercors est disponible sur le site de la mairie dans Vie Locale → Environnement.

Un groupe de travail va être constitué afin de poursuivre l'inventaire naturaliste de la faune et de la flore le long du ruisseau et de la mare pédagogique.

La nouvelle charte du Parc du Vercors a été acceptée par 98 communes. Elle sera validée par la Région début octobre.

- **Collectif Part'Age : Jean Vignon – Patricia Mottin**

Suite à l'enquête réalisée auprès des habitants de plus de 65 ans du territoire, le collectif Part'Age a commencé à travailler sur les 3 thématiques retenues : la marche, le logement et les spécialistes de santé. En parallèle un groupe de travail étudie la possibilité d'utiliser les Transports Partagés hors du territoire vers des centres de radiologie pour des actions ponctuelles de prévention type mammographie.

- **Travaux : Philippe Desfeux**

L'adjoint informe de l'avancement des travaux de la salle des fêtes.

Séance levée à 23h10

Prochain conseil municipal : le 24 octobre 2024 à 20h30 (reporté au 7 novembre)